



Est ce que je suis toujours fiché a la banque de france

Par **nelly53**, le **02/03/2008** à **20:52**

bonjour, je suis interdit bancaire depuis 2001 pour avoir fait des cheques sans provisions, j ai aussi des lettres d injonctions avec des pénalités,c est interdit bancaire sur mes lettres d injonction est d une durée de 10 ans,moi j aurai voulu savoir si a la date d aujourd hui je suis toujours interdit bancaire et donc fiché a la banque de france malgré la loi qui est passer en 2001 sur le fait que l interdit est maintenant de 5 ans au lieu de 10 ans,merci d avance pour votre reponse.

Par **Thierry Nicolaidès**, le **03/03/2008** à **18:42**

le seul moyen de le savoir est de téléphoner à la banque de France à Paris qui vous donnera l'adresse de l'agence banque de France où vous rendre pour consulter le fichier des inscriptions banque de France .

vous pourrez leur demander la démarche à suivre pour faire effacer cette inscription si elle existe encore.

Seul vous , muni de votre carte d'identité pouvez effectuer cette démarche.

bonne chance

Thierry Nicolaidès